

## DEVOIR DE VIGILANCE CONCERNANT LES SURFACES EN VERRE

Attention: Remarque importante sur la prévention des dommages



### Une protection adéquate

- Lorsque l'on travaille avec du plâtre, du ciment, du mortier, des matériaux de jointoiement et autres, les surfaces en verre doivent être soigneusement recouvertes de films appropriés au préalable.
- Pas de travaux de découpe et de soudure dans la zone des surfaces en verre - les mesures de protection à l'aide d'un film plastique n'offrent pas une protection sûre.

### Un nettoyage méticuleux

- Les surfaces en verre doivent être nettoyées sans lames métalliques, conformément à la directive SIGAB 102 «Nettoyage du verre», en procédant comme suit:
  - Enlever précautionneusement les salissures détachées, granuleuses et minérales
  - Prélaver en cas de salissures fortement incrustées, comme des éclaboussures de béton
  - Laver les surfaces prélavées avec beaucoup d'eau en utilisant un agent détergent approprié (lessive contenant des tensioactifs)
  - Les salissures par des éclaboussures de goudron, les résidus d'étiquettes, de films ou de joints d'étanchéité peuvent être éliminés à l'aide d'un solvant organique approprié, tel que l'alcool à brûler, l'acétone ou l'isopropanol.
- N'utiliser que des produits de nettoyage neutres (pH d'environ 7)
- Les détergents alcalins et acides peuvent endommager de façon permanente les surfaces en verre.

### Remarques complémentaires

- Afin d'éviter les rayures ainsi que les bris de verre induits par voie thermique, il convient de tenir compte des instructions des directives SIGAB 102 «Nettoyage du verre» et 103 «Sollicitation thermique du verre».
- Allpura est l'association des entreprises de nettoyage suisses et s'engage pour l'éducation et la formation des professionnels du nettoyage (Juin 2021).

Edition: mars 2023